

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

ID : 048-214800567-20250701-DE2025_15-DE



Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230
☎ 04 66 48 25 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 01/07/2025
date de convocation : 24/06/2025

n° de délibération : DE2025 - 15

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 8
suffrages exprimés : 8 (pour-8, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
**Rénovation des conduites AEP : plan de
financement et demande de subvention
auprès de l'Agence de l'Eau**

Le premier juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		absent	
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOU Muriel		absente	
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		X
VALARIER Valérie		absente excusée	
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLIDANT Luc	X		

Dans le cadre de l'amélioration et de la sécurisation de l'alimentation en eau potable, la commune s'apprête à engager un important chantier visant au renouvellement des canalisations alimentant le réservoir de Marance. Face à la vétusté des réseaux actuels dans le quartier du Pigeonnier, il devient indispensable de les remplacer par des matériaux plus robustes et durables.

Madame le Maire présente le mémoire technique préparé par l'entreprise GAXIEU mentionnant le devis pour les travaux à prévoir.

Madame le Maire propose de valider le plan de financement de cette opération sur le budget « eau assainissement » et les demandes de subventions s'y rapportant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le plan de financement suivant :

	montant HT, en €	%
Subvention : Agence de l'Eau	33 713.30	30.00
Subvention : Conseil Départemental	29 833.00	26.55
Fonds propres	48 831.36	43.45
Total des dépenses subventionnables	112 377.66	100.00

SOLLICITE :

- auprès de l'Agence de l'Eau, une aide financière à hauteur de 33 713.30 €
- auprès du Conseil Départemental, une aide financière à hauteur de 29 833 €

DONNE MANDAT à Madame le Maire de signer tout document se rapportant à ce projet.

Le secrétaire de séance,
Jérôme PALMIER

Le Maire,
Pascale BONICEL

Le Maire certifie sous sa responsabilité :

- le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr